

Référence : **5626-15****3540737815555**

ROBINET THERMOSTATIQUE DROIT FEMELLE 1/2" À ÉLÉMENT SENSIBLE LIQUIDE VTO,4

**DESCRIPTION**

Corps laiton nickelé droit 15/21 et 3/4EK. - CORPS LAITON NICKELE : - Étanchéité par joint torique insensible aux variations de température et aux contraintes mécaniques. - Ressort de rappel rigide qui évite le colmatage du clapet. - Passage d'eau important pour éviter les sifflements. - Pression de service maxi. 10 bars. - Température de service maxi. 120°C. - Pression différentielle maxi. 1 bar. - TÊTE HAUTE PERFORMANCE : Thermostat à expansion de liquide très haute performance (CIN N°75) TELL I-VT 0,4. - Plage de réglage : 6°C à 28°C. - Hystérésis (C) : 0,30 K. - Temps de réponse (Z) : 35 min. - Influence de la pression différentielle (D) : 0,40 K. - Influence de la température de l'eau (W) : 0,58 K. - Température ambiante admissible : -15°C à +50°C. - Température maximale du fluide caloporteur : 110°C. - Possibilité de limitation et de blocage du réglage. - La position correspondant à 20°C se trouve au point "3".

CARACTÉRISTIQUES

Corps laiton nickelé droit femelle 1/2".
Compatible RT2012 et 2020 (TELL classe I, VT 0,4).
Certification Keymark 028.
Etanchéité par joint torique en nitrile insensible aux variations de température et aux contraintes mécaniques.
Système de montage simple et rapide par l'emploi du raccord union.
Silencieux: passage d'eau important pour éviter les sifflements.
Bulbe à expansion de liquide : installation position horizontale.
Plage de réglage de 6,5° à 28°C.
Protection anti-gel.

APPLICATIONS

0

CONDITIONS D'UTILISATION

Installation pour une arrivée d'eau venant en plinthe

COMPATIBILITÉ

Convient pour tous les radiateurs possédant un raccordement 1/2

PRÉCAUTION D'EMPLOI

0

SPECIFICATIONS D'INSTALLATION

Permet la diffusion et la régulation du chauffage dans une habitation.

N'est pas adapté pour une application autre que celle décrite ci-dessus. Notre garantie porte sur les défauts de matière ou de fabrication et s'applique dans les conditions définies par le fabricant. La garantie ne couvre pas les consommables, l'usure normale, les pièces mobiles (2 ans), les dommages dus aux chocs, au gel, le défaut d'entretien régulier et approprié, de produits d'entretien trop agressifs ou de traitements de l'eau inadaptés, à la présence de corps étrangers véhiculés par l'eau (limaille, sable, calcaire, etc...) la mise en œuvre non conforme aux règles de l'art, avis et fiche technique et aux DTU.

PRESCRIPTION DE POSE

Avant l'installation, il est impératif de nettoyer les tuyauteries de l'installation. Raccorder le robinet directement sur l'arrivée du radiateur.
L'installation du robinet doit être effectuée sans aucune traction, flexion, torsion ou toute contrainte mécanique; vérifier l'alignement des tuyauteries.
Adapter le couple de serrage pour ne pas détériorer les écrous: 30 N.mètre max.
L'usage de la filasse avec de la pâte à joint est à utiliser avec modération. L'installation et l'utilisation du robinet doivent être conformes aux règles de l'art, DTU, et réglementations en vigueur.
Nous préconisons des accessoires nécessaires à l'installation de marque Somatherm.